

Viviers le 10 mars 2018....

**RAPPORT MORAL.....**

La première année de l'olympiade 2017/2020 se termine. Année encore marquée par la disparition de personnes qui ont compté dans la vie du comité....

Brigitte CABRERA, secrétaire du comité depuis avril 1994

Robert GAUTHIER, membre de plusieurs comités directeur AURA jusqu'en 2012.

Un quart du temps passé....avec une nouvelle équipe équilibrée femmes/homme, de fortes personnalités n'hésitant pas à donner leur point de vue, évitant au comité directeur une certaine passivité, peu propice au bon fonctionnement du comité et à son efficacité. Nous concentrons nos efforts sur les jeunes, les sports, la formation des cadres toutes disciplines, les publics éloignés, avec une touche de développement durable.

Une plus grande implication dans le quotidien du comité, une organisation rigoureuse où chacun est acteur privilégié d'un domaine. Je pense particulièrement aux responsables de pôles sportifs, culturel, et CODEP.

Un pôle CODEP ?? La réorganisation territoriale nous a amené à intégrer les compétences des ligues tournées vers le financement d'actions dont la réalisation est confiée aux départements, actions entrant dans le plan de développement régional et dans les priorités définies. Les principales ressources de ce financement sont collectées auprès du Conseil Régional et du CNDS. C'est un exercice réussi, avec un périmètre régional plus cohérent, consolidant les actions départementales et régionales et apportant plus de crédibilité à notre comité.

C'est aussi plus le double d'actions gérées par le passé. 225 actions représentant 15800 journées stagiaires dont 9000 sont confiées aux CODEP.

C'est aussi un exercice redoutable de constitution d'un dossier, nécessitant la collecte d'un nombre impressionnant d'information de toute nature:

- Sur le plan financier,
- Sur le plan quantitatif détaillé (participants par catégorie (âge, sexe, sportif, encadrants, clubs participants....)
- Sur le plan statistique, licenciés par catégorie et tranche d'âge, sportifs, compétiteurs, encadrants avec ou sans diplôme d'état, clubs, nombre de dirigeants bénévoles depuis le niveau club, emplois rémunérés, ....

Toutes ces informations se trouvent avec des procédures d'organisation des activités précises (Le code action !!) :

- Sur le plan financier dans notre comptabilité régionale avec un plan comptable général et analytique adapté,
- Sur le plan quantitatif avec un compte rendu d'action pertinent
- Sur le plan statistique, grâce au soutien efficace de notre siège national qui nous donne les informations statistiques manquantes

Ce qui est encore plus important, c'est la participation active et efficace d'une impressionnante chaîne de bénévoles, de l'organisateur aux trésoriers CODEP, au président de CODEP, aux responsables de pôles, à nos présidentes(s) de nos commissions régionales, à notre comptable....100 à 150 personnes contribuent à cette réalisation.

Notre comptable consacre la moitié de son temps (soit 2/5) à ces actions

L'autre moitié de son temps (soit 2/5) est consacré à la facturation licences et brevets, au recouvrement des créances aux clubs et CODEP

Vous l'avez compris, Notre comptable, aujourd'hui seule salariée du comité est à 4/5 soit 4 jours par semaine.

Ne sont pas compté dans cette évaluation les cadres nécessaires au déroulement des actions !  
Présidents de clubs, vous ne vous sentez pas forcément concernés par ce qui se passe au niveau CODEP ou régional.  
Je voudrai juste préciser que l'aide financière consentie au niveau de ces actions est à la hauteur des ristournes sur licences perçues par les CODEP et contribue très largement à baisser les coûts de formations de vos cadres, les coûts de participation aux différentes activités, en particulier les jeunes.

Bien sûr, nous remplissons toutes nos obligations de présence auprès de toutes nos instances fédérales nationales, régionales ou départementales. Nous essayons d'être présents au maximum de manifestations, compétitions.....Etre présent sur toutes s'avère impossible.

Nous répondons aux invitations, assemblées générales de nos institutionnels. Nous étudions toute sollicitation à notre participation à des manifestations externes.

Nous sommes présents dans les instances de gestion de milieu naturel avec, entre autre, le souci de ménager nos accès à ces milieux.

Nous sommes bien sûr à l'écoute de nos commissions qui sont force de propositions dans leur domaine

Tout cela ne peut se faire sans des moyens dédiés.

- Nous avons créé une fonction responsable jeunes.
- Nous avons signé une convention ETR avec Jeunesse et Sport. Entendez Equipe Technique Régionale, dédiée développement des sports, n'ayant rien à voir avec la formation plongée
- Nous avons rétabli des fonctions de coordination Handisports et Secourisme au sein de la CTR
- Nous avons fait fonctionner les équipes régionales avec les équipes départementales pour l'ensemble des commissions
- Nous avons repris toute la signalétique régionale, avec un logo qui va changer.....

Et tout ce monde est bénévole ! Un bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure, ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts et règlements de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité. La notion de volontaire est prédominante. Une condition essentielle à ce fonctionnement est l'envie .... Ce n'est pas une question de rémunération.....cela n'existe pas. Alors quel est le moteur ? Individuel, trop vaste et complexe pour apporter une réponse... qui n'est certainement pas unique... Par contre le respect et la reconnaissance sont des composantes indispensables. Valoriser les bénévoles à l'occasion des résultats obtenus, mettre en avant une équipe. Il existe aussi des outils de reconnaissance de compétences...La valorisation financière du temps passé par les bénévoles, dans les comptes de l'association, met en évidence les ressources qu'il faudrait, sans eux, pour réaliser les mêmes actions. C'est juste impossible sur le plan économique... et notre nombre de licenciés s'effondrerait....

Il est alors temps de remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui ont contribué au succès de notre comité en 2017 et qui seront encore là en 2018 :

- Les clubs et SCA de la région sans qui rien ne se ferait
- Nos sportifs qui ont eu des résultats significatifs, portant haut les couleurs de notre région ou pays
- Nos licenciés qui ont obtenus des niveaux d'enseignement élevés et indispensables au développement de nos activités
- Nos nombreux organisateurs d'actions, qui, avec les instructions des responsables de commissions régionales et départementales ont réalisés des merveilles dans tous les domaines, indispensables à notre développement
- Aux comités directeurs, dont celui d'AURA, qui ont su gérer leurs comités et maintenir les orientations définies dans notre plan de développement

Notre comité AURA doit être ambitieux, bien positionné dans son territoire, tourné vers ses licenciés. Nous devons offrir une alternative de développement personnel tournée vers les autres. Nous devons savoir aider tout un chacun au dépassement de soi, au respect sous tous ses aspects. Nous devons être tournés vers nos bénévoles et contribuer au succès de notre fédération.

Le plaisir est sous l'eau !! Hip Hip Hip AURA !!!!

Daniel RICCARDI

Président du comité régional FFISSM AURA